

Inclusion systématique : derrière les discours, la réalité

Dans les écoles et les collèges de l'Hérault, comme ailleurs, le bilan de la politique d'inclusion scolaire indifférenciée des élèves en situation de handicap est de plus en plus désastreux.

Cette inclusion à tout prix, mais surtout à moindre coût, :

- **dégrade** les conditions de travail des personnels et **d'apprentissage** de tous les élèves ;
- **bafoue** le droit des élèves les plus fragiles en les privant des conditions de scolarisation adaptées à leurs besoins notifiés par la **MDPH** ;
- **leurre** les familles.

Le constat de cette rentrée est pire que les années précédentes :

- Il manque des AESH à peu près partout. Rares sont les écoles et collèges épargnés par cette pénurie. La volonté de généraliser la mutualisation de l'accompagnement au détriment des notifications individuelles ne parvient même plus à le dissimuler. Même la DASEN l'avoue : « au regard des besoins, il reste encore des élèves à accompagner ». Qu'attend-elle donc pour le faire ? C'est sa responsabilité !
- Au moins 568 élèves qui ont des notifications pour être scolarisés en IME ou ITEP n'ont pas la place qui leur est due et sont donc scolarisés par défaut soit en classe ordinaire, soit en ULIS. Ainsi privés des soins dont ils ont besoin, ils sont en réalité abandonnés.
- 117 élèves notifiés ULIS sont aussi privés de place et sont donc scolarisés par défaut en classe ordinaire, souvent surchargée.
- 28 sont totalement déscolarisés.
- Cette défaillance de l'État dans son devoir de respecter les notifications de la MDA entraîne une maltraitance généralisée et des mises en danger si graves que les personnels les signalent par centaines dans le Registre Santé et Sécurité au Travail.
- Les enseignants subissent des bricolages internes, des visites d'intervenants variés qui tentent de gagner du temps en leur expliquant comment donner des réponses pédagogiques à des problèmes médicaux non pris en charge.
- Les AESH sont déplacés brutalement au gré des urgences, afin d'assurer la priorité donnée aux accompagnements individuels qui, mécaniquement, se font au détriment des accompagnements mutualisés, pour lesquels aucun quota d'heures n'est exigé.
- Les AESH sont surchargés en accompagnement jusqu'à 10 élèves, se retrouvent à surveiller seuls un élève incontrôlable dans les couloirs ou dans une salle fermée.
- Les écoles maternelles sont devenues des antichambres de l'inclusion sauvage et forcée, tant les délais d'attente pour la reconnaissance du handicap ou sa prise en charge sont un désastre.

- Les inspecteurs, eux aussi démunis, tentent « d'écoper » en conseillant les arrêts maladie aux personnels, en diminuant le temps scolaire ou en changeant les élèves d'école. Les symptômes diminuent un temps, mais c'est un pansement sur une jambe de bois !

Leur inclusion, c'est : débrouille-toi tout seul !

Si le recrutement d'AESH à hauteur des besoins est une nécessité urgente, il ne sera pas possible tant que ces personnels seront maintenus dans la précarité.

Il est donc nécessaire de satisfaire les revendications :

- **De mise en place d'un statut de fonctionnaire avec un vrai salaire à temps plein pour 24h d'accompagnement.**
- **D'abandon des PIAL et des PAS.**

Mais cela reste insuffisant si on laisse de côté la question des établissements sociaux et médico-sociaux, au prétexte qu'ils seraient des lieux d'exclusion.

Cet argument n'est qu'un **prétexte** servant à couvrir le **désengagement de l'État** : la scolarisation en établissement spécialisé **coûte 7 fois plus cher** qu'à l'école publique. Cette diminution des places en établissement spécialisé au profit de dispositifs mobiles entraîne la multiplication des notifications d'accompagnement individuel. Les moyens en **AESH** étant **limités** par les enveloppes budgétaires mais également par la pénibilité et la précarité du métier, l'accompagnement n'obéit plus aux besoins mais seulement aux moyens. Dès lors, les accompagnements mutualisés se font à dose **homéopathique** (1h hebdomadaire étant le seuil « légal »), ou ne se font pas, sans que les parents en soient informés.

Et si la solution était que les enseignants et les AESH soient mieux formés ?

Au-delà d'un certain degré de handicap ou de troubles, ni un enseignant ni un **AESH** aussi bien formés soient-ils ne pourront jamais remplacer un soignant. L'argument de la formation est un autre piège pour pouvoir ensuite faire porter la responsabilité des difficultés sur les personnels.

Défendre les droits des personnels et en particulier des AESH, c'est refuser qu'ils soient placés dans des conditions de travail intenable sur des accompagnements individuels parce que les élèves sont trop en souffrance. Défendre les droits des AESH et des enseignants, c'est donc exiger le respect de leurs missions, et le respect des notifications de la MDA !

NOS REVENDICATIONS URGENTES :

- **Ouverture de 568 places et créations de postes d'enseignants spécialisés dans les établissements sociaux et médico-sociaux !**
- **Recrutement de tous les enseignants spécialisés, Psy EN, pour restaurer des RASED complets pour 800 élèves.**
- **Recrutement de médecins et infirmières scolaires.**

La FNEC FP FO réaffirme :

Nous sommes pour l'inclusion en classe ordinaire à chaque fois que c'est possible, et la scolarisation en établissement spécialisé chaque fois que c'est nécessaire et notifié par la **MDA**.

La **FNEC FP FO** intervient à tous les niveaux et poursuit la résistance face à cette **mascarade d'inclusion scolaire systématique et forcée**, qui s'aggrave chaque année et fait des ravages dans nos écoles.

Nous appelons les personnels, avec les parents d'élèves, à se réunir pour discuter et décider, avec les syndicats, des moyens pour faire aboutir ces revendications.

